

## COMITÉ 10 DE LA SECTION DU RHÔNE DE LA SEMLH

### Remise de la Légion d'honneur à Monsieur Jean Guillot

Marcy, 6 octobre 2007, Monsieur Daniel Simon président du comité 10 de la section du Rhône de la SEMLH remet les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Monsieur Guillot



« Au nom du Président de la République, et, en vertu des pouvoirs ... », Votre modestie s'accommoderait sans doute que je me bornasse à cette formule.

Il est vrai que, devant votre famille rassemblée, un discours par celui qui vous connaît le moins paraît incongru.

Cependant, votre nomination dans notre premier ordre national, la Légion d'honneur se réfère à une période de votre vie peut-être moins connue de vos proches. Je ne suis pas sûr qu'ils aient lu les documents contenus dans l'enveloppe de papier kraft, que vous m'avez remise, et que, moi, l'ai lus !

Aussi, je prends le risque de parler de vous ici ce matin.

Après être passé par l'Ecole des Elèves-Officiers de Réserve de St Maixent, vous êtes nommé Aspirant en avril 1957, puis Sous-Lieutenant en décembre et affecté au 4<sup>e</sup> Régiment de Zouaves à Bizerte en janvier 1958, où vous restez un an, jusqu'à la fin de vos obligations légales de service militaire.

Vous « rempilez » peu après; c'est la guerre d'Algérie, et on vous retrouve en octobre 1959, avec le grade de Lieutenant, dans les territoires du sud de l'Algérie, à Djelfa, près de Ghardaia, où vous restez un an.

C'est là que vous êtes cité à l'ordre de la Brigade, avec attribution de la

Croix de la Valeur Militaire, pour le motif suivant :

« jeune officier courageux, dynamique et plein de sang froid, a participé à toutes les opérations du secteur depuis plus d'un an. Volontaire pour toutes les missions, s'est particulièrement distingué le 10 avril 1960, dans le djebel Bou Kahil ( secteur de Djelfa ) où, par une manœuvre habile, a permis le décrochage d'une section clouée au sol.

Vient encore de se faire remarquer le 29 septembre 1960, au djebel Ras En Niouf ( secteur de Djelfa ) où, par son courage et son sang-froid, il permet la récupération de deux armes de guerre, la capture d'un prisonnier et la mise hors de combat d'un rebelle. »

Vous suivez ensuite pendant sept mois un cours sur les affaires sahariennes, avant d'être affecté à Brezina, dans la région de Colomb-Béchar, comme chef du centre administratif saharien. Au passage, vous obtenez un certificat de langue arabe... Vous appartenez à cette hiérarchie spéciale des affaires sahariennes de juillet 1961 à juillet 1962.

Entre temps, la guerre d'Algérie a pris fin et vous regagnez la métropole.

On vous retrouve alors chez les Chasseurs Alpins, à Modane et Grenoble, le temps d'obtenir les brevets de skieur militaire et d'alpiniste militaire.

Cependant, les sables du Sahara et les neiges des Alpes ne vous ayant pas comblé, vous allez suivre un stage probatoire puis un cours de perfectionnement équestre à Saumur où vous obtenez, évidemment, le brevet d'Instructeur d'Equitation !

En avril 1968, vous êtes promu capitaine et allez terminer votre carrière de soldat au groupement des Ecoles de l'Enseignement Supérieur Militaire. Vous quittez l'Armée en mars 1972.

Commence alors pour vous une deuxième vie, plus classique, qui se confond avec celle de votre famille. Je n'y insisterai pas, sauf pour remarquer que votre éclectisme ne se dément pas : vous passez de l'assurance sur la vie aux placements défiscalisés et aux investissements immobiliers, de la Mondiale aux AGF avant de devenir courtier indépendant.

Dix huit déménagements jusqu'ici à Marcy l'Etoile !

Ceci ne vous empêche pas de fonder un foyer et de réussir votre vie familiale. Je suis heureux de saluer votre épouse, vos trois fils et quatre petits-enfants.

Et maintenant, Monsieur Jean Guillot,

« au nom du Président de la République, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier de la Légion d'honneur ».



Monsieur Simon remet la Légion d'honneur à Monsieur Guillot

